

PROTESTATION...

Après six semaines de combats, la situation est encore ce quelle était au début du conflit. Rien n'est fait: l'armistice serait convenu que rien ne serait fait encore; la paix décidée que rien ne serait fait davantage; un traité signé même que la situation n'aurait pas changé.

Nous sommes dans le chaos produit par une politique sans principe, sans idées et sans sincérité, d'aventure et d'expédients, et qui ne peut aboutir à rien de rationnel ni de durable.

Dans ce chaos, le rôle de la démocratie, nous ne saurions trop le répéter, est de s'abstenir. Elle peut faire des vœux pour son propre triomphe, mais sans espérer qu'il soit une conséquence des événements qui s'accomplissent. Elle ne doit prêter son appui moral et son concours, quel qu'il soit, à personne, parce que personne ne veut ni ne peut la représenter.

Dans le conflit d'hier, dans le gâchis d'aujourd'hui, dans la solution - guerrière ou pacifique - de demain, elle n'a rien à voir, rien à gagner, rien à espérer, rien à attendre.

Tout se fait et se fera en dehors d'elle, sans elle et même contre elle. Ce qu'on poursuit, c'est sa ruine, son amoindrissement, son absorption. Ce qu'on décime, c'est elle. Toutes les victoires qu'on remporte, c'est contre elle.

Croit-elle donc aux déclamations hypocrites du *Siècle* et de *l'Opinion nationale*, aux commérages et au machiavélisme de la *Liberté* et de *l'Avenir*?

On lui a parlé de traités de 1815 à déchirer d'abord, à venger ensuite, de la Vénétie à affranchir, de l'indépendance italienne à assurer, de l'unité démocratique de l'Allemagne à établir; on lui a fait entrevoir dans le lointain, à l'horizon, les frontières du Rhin qui seraient bonnes à... garder, comme dirait Bazile.

A-t-elle cru un instant à tous ces prétextes, à ces mensonges qui ne cachaien que des prétentions dynastiques, des ambitions ministérielles, des vanités ou des monomanies de coteries imbéciles? En est-elle arrivée à cet état de crédulité sénile et d'incapacité?

Croit-elle encore à ce sophisme, - la révolution faite par Louis-11 et Richelieu, à la liberté fondée par le despotisme? En est-ce restée ou retombée à ce degré d'ignorance? S'imagine-t-elle que les rois de Prusse et d'Italie vident leurs caisses, crèvent leurs chevaux, consomment leurs munitions et risquent leur puissance au jeu des combats pour sa satisfaction et sa prospérité? Ce serait trop naïf.

N'est-ce pas assez d'être victime; veut-elle donc être encore complice ou toujours dupée?

Impuissante qu'elle est à imposer sa volonté souveraine, elle n'a qu'une chose à faire: Protester.

Protester contre la victoire, protester contre la défaite, contre la guerre, contre la paix, - qui ne sera jamais qu'une trêve armée, une paix illusoire - contre les batailles et les traités, contre les soldats et les diplomates.

Protester contre tout ce qu'elle n'aura pas fait par elle-même, complètement, volontairement, librement, contre tout ce qu'elle aurait à défaire demain.

Si même la force était du côté du droit - en supposant que le droit soit quelque part - elle aurait à protester encore. Parce qu'à ses yeux, le droit doit être sacré, doit prévaloir sur la force, parce qu'il doit être maintenant au-dessus de ses décisions, à l'abri de ses coups de main. Réclamer cette sanction aujourd'hui c'est s'engager à la respecter demain à; l'accepter pour autrui dans le prêtent c'est se condamner à la subir soi-même dans l'avenir.

Si quelques avantages lui étaient offerts, quelque alliance proposée, quelques réformes octroyées, elle doit, non se réjouir, mais craindre, se méfier et protester toujours. Tout cela serait illusoire, mensonger, et ne servirait qu'à masquer des manœuvres dirigées contre elle et à payer en apparence un secours ou un appui qu'elle ne peut prêter sans se trahir elle-même, sans amoindrir sa puissance, sans renier son principe, son origine et son idée.

Qu'elle y songe, elle a plus à redouter des accommodements que des mesures extrêmes, des flatteries que de la haine, des promesses que des refus, de la tolérance que de la persécution.

Il ne faut pas une intelligence et une perspicacité bien grandes - de la part même de ceux qui ont été abusés jusqu'ici - pour découvrir et connaître les causes véritables des événements auxquels nous assistons et les mobiles qui font mouvoir les intéressés.

En demandant une armistice, mais surtout en cédant la Vénétie, l'Autriche a nettement posée la question.

En Europe, dix-huit ans après la promulgation du suffrage universel, soixante-dix ans après la déclaration des droits, un monarque cède, par dépêche, une province, comme on enverrait une invitation à dîner ou une place de théâtre à un ami. Il dispose des habitants comme d'un troupeau, de leurs biens, de leur sort, de leur avenir, sans s'inquiéter en rien de leur volonté, sans considérer ni leurs intérêts, ni leurs meurs ni leurs coutumes. Ce serait à se croire un plein moyen-âge.

Et personne ne proteste. La Prusse réclame l'annexion de la Silésie et du Holstein, l'Italie celle du Tyrol et même de l'Istrie, - sans parler des réclamations qui pourront suivre, - le tout sans plus de façon et de la même manière que l'Autriche a cédé la Vénétie, c'est-à-dire arbitrairement, de par le droit du bon plaisir.

Et les journaux belliqueux, prétendus démocrates, qui accusaient hier l'Autriche de représenter dans le débat la politique absolutiste et le droit divin, trouvent ces procédés royaux tout naturels; ils en discutent l'opportunité, mais non l'équité; ils n'ont pas l'air de se douter un instant que ces annexions réclamées, aussi bien que la cession offerte, sont du pur absolutisme, la négation formelle du droit des peuples et ne peuvent se justifier que dans la théorie du droit divin.

Le *Siècle*, après avoir excité à l'intervention, avoue que la neutralité de la France a amené cette cession de la Vénétie dont il se réjoui et déclare que c'est là le triomphe de sa politique. Quelle politique?

Victor-Emmanuel, et la presse italienne avec lui, surpris par ce coup si inattendu, non content de l'annexion probable de la Vénétie, jette le masque et formule ses prétentions sur le Tyrol et l'Istrie! Nous voilà loin de l'indépendance italienne. Ce qu'on veut du ce côté, c'est fonder un royaume militaire, centralisé, capable de reprendre la tradition de l'empire romain.

M. de Bismarck exige hautement la domination du pouvoir royal prussien sur toute l'Allemagne. Ce qu'il veut, celui-là, c'est l'absorption de tous les petits États indépendants - dont les roitelets sont impuissants à opposer une résistance suffisante aux envahissements de la révolution, - en une vaste monarchie, appuyée par des places fortes, une armée formidable et des institutions capable d'étouffer toute indépendance et d'anéantir tout fédéralisme.

Si de pareils projets réussissaient, on ne venait plus que des soldats et des préfets d'un bout à l'autre de l'Europe. Le fusil à aiguille - ou un autre - y remplacerait le droit. Un césarisme implacable y régnerait, et trois ou quatre grandes puissances unitaires centralisatrices, monarchiques par leur origine, leur principe et leur but, armées jusqu'aux dents, ayant transformé les nations un automates, disposeraient à leur gré de la liberté des citoyens, du sort des peuples et présideraient aux destinées du monde. Où donc dans tout cela peut-il y avoir place pour la démocratie?

Le gouvernement autrichien laisse envahir le territoire national plutôt que d'appeler le peuple aux armes, sentant la révolution gronder à Vienne et sachant bien que les citoyens qui auraient su défendre la patrie sauraient défendre leur liberté.

Enfin le gouvernement français profite de la perplexité et de l'embarras que doit lui causer le rôle de médiateur dont il est chargé, pour présenter un projet de sénatus-consulte que l'on connaît.

Voilà la situation.

Les journaux, je puis dire inféodés - si je ne puis dire vendus - à l'étranger, ont essayé d'égarer le bon sens public en réveillant les passions chauvines, en mettant en cause la prépondérance de la France, en laissant entrevoir derrière l'anéantissement des traités de 1815, la restitution des frontières du Rhin.

La prépondérance de la France! Qu'est-ce que la France démocratique, révolutionnaire par son origine et ses instincts, peut avoir à faire dans cette querelle de monarchies rivales. Quelle autre prépondérance peut-elle désirer que celle acquise par ses philosophes et ses écrivains, qui ont propagé ses idées, lui ont fait sa gloire, et mérité l'estime et le respect des peuples. N'est-ce pas assez pour un pays? Que peut-il espérer de mieux? S'il est sage et juste, il ne doit pas avoir pour ambition d'être craint, mais d'être aimé, non pas d'être grand, mais d'être libre.

Les frontières du Rhin! qui donc en a jamais senti la nécessité? Elles ne manquent ni à notre prospérité, ni à notre repos.

Leur annexion nous procurerait-elle une liberté de plus? Aurions-nous avec elle un pauvre, un ignorant, un impôt ou un conscrit de moins? Cela avancerait-il d'un jour, d'une heure la solution du problème social et la conciliation des intérêts antagonistes? Non. Alors nous ne voyons pas pourquoi nous irions nous embarrasser de quelques départements qui sont bien comme ils sont, et dont l'acquisition ne ferait qu'accroître probablement pour eux et pour nous les charges budgétaires.

La France nous paraît suffisamment grande comme cela et nous ne trouvons aucun mal à ce qu'on parle un autre langage que le nôtre, entre les Ardennes et le Rhin et à ce qu'il y ait là de braves bourgmestres et non des préfets.

Il n'y a, du reste, pas trop à se plaindre. On a condamné dernièrement deux journaux dans ces parages. C'est la preuve que ces pays ne sont pas trop barbares et qu'il n'est pas nécessaire que nous les civilisons.

Nous ne craignons pas de l'avouer, il n'en coûte rien à notre patriotisme de le dire, nous préférons à la prépondérance de la France celle de la justice; - la même liberté et le même droit pour tous. Si les traités de 1815 sont détruits, que ce ne soit pas pour leur substituer d'autres traités qu'une autre nation aurait intérêt et devoir de déchirer à son tour.

La démocratie comprendra-t-elle que, si l'Italie fédérale, ayant oublié le rêve gibelin, libre comme la Suisse, peut mériter ses sympathies, le royaume de Victor-Emmanuel - ce Henri-4 italien, - ne doit l'intéresser aucunement?

Comprendra-t-elle que, autant elle a à gagner dans le développement et l'indépendance de la confédération germanique, berceau de notre race et de la révolution, refuge et rempart de la liberté de penser et du droit social, destinée à devenir les États-unis d'Europe, - si M. de Bismarck ne triomphe, - autant elle a à perdre dans l'agrandissement et la prépondérance unitaire, militaire, parlementaire, réglementaire et surtout réactionnaire de la Prusse féodale et monarchique?

Comprendra-t-elle le cas qu'elle doit faire du «*principe des nationalités*», de celui de «*l'unité*», du maintien, ou de la destruction des traités de 1815, et des hommes politiques qui n'ont cessé de nous parler de toutes ces choses et ont préparé la confusion dans laquelle nous sommes?

Comprendra-t-elle enfin qu'elle doit se mettre en garde contre tous les évènements qui pourront surgir, contre toutes les solutions qui pourront être proposées, et qu'il est de son honneur du renier tout ce qui pourrait se faire en son nom?

Pierre DENIS.
